

Département du Gers

Commune de DUFFORT

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

5.3.1 – Liste et plan des servitudes d'Utilité Publique

ELABORATION :

Elaboration du PLU prescrite le :

Arrêtée le :

21/04/2015

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Atelier Sol et Cité

Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL
Urbanistes OPQU- Architectes dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE

Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : contact@solecrite.com

5.3.1

Liste et plan des Servitudes Commune de Duffort - 32116

A2 : Canalisations d'irrigation : ensemble de la commune. (voir plan réseau irrigation :annexes 5,2)

Servitude de passage

Code Rural Article R425.12 du Code de l'Urbanisme :

Est interdit tout acte de nature à nuire au bon fonctionnement, à l'entretien et à la conservation de l'ouvrage, et notamment d'effectuer des plantations d'arbres ou arbustes, et des constructions. Décret du 13.06.1961

Service : CACG

PM1r : Plan de Prévention des Risques de retrait gonflement des argiles approuvé par arrêté préfectoral du 28-02-2014. (voir plan PPR annexes 5.5)

Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude.

Service : DDT 32

T7 : Protection aéronautique hors dégagement : ensemble de la commune.

Autorisation pour hauteur supérieure à 50 m (100 m en agglomération)

Service : DGAC

Risques Naturels : (voir carte C.I.Z.I. : annexes 5,4)

Cartographie Informatrice des Zones Inondables

rivière la Baïsole

Service : DDT 32

Risques sismiques : ensemble de la commune.

Des règles de construction parasismique sont applicables aux différents bâtiments selon leur catégorie

Risque sismique Modéré

Service : DDT 32

Bois et forêts relevant du régime forestier : voir carte ci-après.

Forêt communale :

- DUFFORT

Service : ONF

